Marché à Terme sur la laine peignée, au nom de la liberté du commerce et de l'avenir de l'industrie lainière nationale, au nom du progrès et du développement de nos ports du Nord et de nos transports maritimes, comme au nom des vrais intérêts de la classe ouvrière ;

Et conjure le Gouvernement de la République de prendre toutes mesures à cet effet.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOURNES CONTRE SECTION SCOLAIRE DU RACING-CLUB. — Jeudi, 22 novembre, sur le terrain du R. C. R., se disputera un match interscolaire entre les équipes de l'A. S. F. et de la S. S. R. C. R. Ce match promet d'être des plus intéressants, vu la force et la réputation qu'ont déjà acquises ces deux équipes. Le coup d'envoi sera donné à deux heures précises. Composition de l'équipe S.S.R.C.R.: But : Hambourger ; Dervaux, Dechabert, Créteur, Dubly, Legou, Renaux, Naessens, Bonnier, Sius (cap.), Perche.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

SAVON PARIS-MÉNAGE
pour le linge

Par l'emploi de ce savon,
le linge dure et est parfumé,
les mains ne s'altèrent pas,
et l'on réalise toujours
économie de temps et d'argent.
Fabrication journalière : 100.000 pains.

Chronique Locale

ROUBAIX

LES SUCCES DU COLLEGE. — Plusieurs élèves du Collège viennent de subir avec succès les épreuves du baccalauréat-ès-lettres : MM. Delerue Joseph et Eugène Godefroy, élèves de rhétorique, ont obtenu leur premier diplôme de bachelier à la fin de la session de novembre.

M. l'abbé Achille Piat, qui, a fait l'an dernier sa philosophie au [illegible] a passé aussi avec succès son examen du baccalauréat de philosophie-lettres.

UNE REUNION DE COMMISSION. — La commission de révision des électeurs au conseil des prud'hommes s'est réunie à la Mairie, mardi, à trois heures de l'après-midi.

LE COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES se réunira à l'Hôtel-de-Ville, vendredi prochain à huit heures du soir, pour l'examen de la question de l'année scolaire 1899-1900.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — On nous prie d'insérer ce qui suit :

« Le conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Roubaix croit devoir rappeler à l'attention des déposants dont le livret dépasse le chiffre de 1.500 francs, le 2e paragraphe de l'article 4 de la loi du 20 juillet 1895, duquel il résulte qu'à partir du premier janvier 1901, ils n'ont pas réduit à ce maximum le montant de leur livret, par une demande de remboursement, il y sera ramené dès les premiers jours de janvier au moyen d'un achat de rente sur l'Etat, effectué d'office et sans avis préalable.

« Ceux qui préféreraient obtenir le remboursement en espèces de cet excédent, plutôt qu'en un titre de rente, devront se présenter avant le 31 décembre, et, dans ce cas, le conseil des directeurs, les engage à ne pas attendre ce dernier délai.

« Pour faciliter l'accomplissement de cette formalité, des séances supplémentaires seront tenues à la caisse centrale rue du Château, 5, les mardis et jeudis de neuf heures à onze heures du matin et ce, jusqu'à la fin de l'année.

« Le vice-président,
« E. Lecomte-Serepel ».

AU CERCLE POLYGLOTTE DE ROUBAIX. — Dans une intéressante conférence qui a été faite récemment au Cercle polyglotte, M. Ernest Wante, vice-président, a parlé avec beaucoup d'intérêt du Central London Railway qui a été inauguré en juin dernier.

Cette ligne appelée vulgairement « The two penny tube », est un chemin de fer électrique qui parcourt toute la partie de Londres, là où ne passe pas le Métropolitan Railway. Le parcours d'un point extrême à l'autre occupe environ vingt minutes et le prix est de quatre sous pour n'importe quelle distance. Ce chemin de fer est souterrain et on y a accès par des ascenseurs ou des escaliers.

Il y a un départ de chaque station toutes les deux ou trois minutes, depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit. Ces trains circulent dans une sorte de vaste tube aux parois revêtues de carreaux céramiques.

La ligne est toujours entretenue dans un bel état de propreté, les locomotives ne dégagent pas de fumée; elle est éclairée par de puissantes lampes électriques. Les détails que M. Wante a fournis sur le Central London Railway ont vivement intéressé son auditoire qui l'a répondu par de nombreux applaudissements. Vendredi prochain, conférence allemande sur « Anvers », par M. Delannoy.

UNE SAISIE AU MINCK. — Mercredi matin, 50 kilos de poisson reconnu impropre à la consommation publique, ont été saisis au Minck par le service des denrées alimentaires.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tisserand de l'établissement de MM. Louis Wattine et fils, fabricants, a été blessé à la main droite par le battoir de son métier. L'ouvrier, Adolphe Vitrant, âgé de 59 ans, demeurant rue Saint-Eleuthère, a été l'objet des soins de M. le docteur Piquet, qui l'a prescrit quinze jours de repos.

— Dans l'atelier de fonderie de M. Félix Demester, l'un des charbeurs, a été blessé à l'œil droit par un éclat de fonte. M. le docteur Piquet a examiné le blessé, Edmond Bossut, âgé de 34 ans, demeurant à Wattrelos, et lui a ordonné quelques jours de repos.

— Marie Tournez, ménagère, âgée de 34 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, travaillant dans la filature de MM. Henry Ternynck et fils, a eu l'index de la main gauche écrasé par son métier. Un repos de vingt-cinq jours lui a été ordonné par M. le docteur Lepers.

— Au peignage de l'Epeule, l'un des ouvriers, Adolphe Bohez, âgé de 6 0ans, demeurant rue de la Limite, s'est blessé au pied droit en tombant dans une citerne. M. le docteur Lepers a examiné l'ouvrier et lui a prescrit quinze jours de repos.

— L'un des ouvriers de l'Usine à gaz s'est fait une entorse au pied droit en descendant d'une échelle. Le blessé, Kleber-Prouvost, âgé de 19 ans, demeurant rue Franklin, a été l'objet des soins de M. le docteur De Gandt, qui lui a prescrit huit jours de repos.

— Dans la manufacture de M. Wibaux-Florin, l'un des soigneurs, Henri Pollet, âgé de 50 ans, demeurant rue de la Vigne, cour Damerval, 50, a été blessé au pouce de la main droite par son métier. Un repos de trente jours lui a été prescrit par M. le docteur Picquet.

AVIS IMPORTANT. — Si vous voulez avoir de superbes cartes de visite, livrées de suite, à des prix étonnants de bon marché, adressez-vous immédiatement à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue.

Tout acheteur de 100 cartes et 100 enveloppes a droit à une TRES JOLIE PRIME, consistant en une élégante boîte, d'un format très pratique et d'un goût très artistique.

Voir le tableau publié d'autre part.

UNE CHUTE, PLACE DE LA LIBERTE. — Un ouvrier fileur, François Davrain, âgé de 48 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 61, est tombé sur la chaussée, mercredi matin, en passant place de la Liberté. Il a été conduit au dépôt central, où M. le docteur Delecœuillerie est venu lui donner des soins.

Il a constaté que le fileur s'était fait une blessure peu grave au front, puis il l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

UNE ARRESTATION POUR IVRESSE ET OUTRAGES A LA POLICE. — Dans la soirée de mardi, vers neuf heures, l'agent Willaumez se trouvait rue de la Gare, près de la place Chevreul, lorsqu'il vit arriver vers lui un individu qui était ivre. L'agent le pria de rentrer chez lui sans causer de scandale, mais il fut reçu par des outrages et quand il voulut le mettre en état d'arrestation, il éprouva une grande résistance.

L'inculpé a été conduit au poste du 1er arrondissement. C'est un marchand de tissus, Alfred Dupout, âge de 32 ans, demeurant rue de la Gare, 107. Il sera conduit, jeudi à Lille.

OBIT DU JEUDI 22 NOVEMBRE. — M. Théodore Leundin, dix heures, église Saint-Martin.

SOCIETE DES BRONZES DE PARIS. — Membre fondateur, seul correspondant pour Roubaix et Tourcoing, DENIS GRAU, *Grand-Place*, TOURCOING. 77130

POUR LES FÊTES. — Si vous avez un cadeau à faire, adressez-vous chez DUQUESNE BLANCK, marchand de musique, pianos et instruments, 8 rue du Vieil-Abreuvoir, où vous trouverez un assortiment très complet d'articles de fantaisie et utiles à des prix excessivement avantageux. On y trouvera tout ce qui concerne la musique. 77051

AGENDAS COMMERCIAUX pour 1901. — En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

CADEAUX DE FETES « *Au Lys d'Argent* », *12, rue du Vieil-Abreuvoir*. Bel assortiment *d'ouvrages de dames*, bibelots varies. *Gants* garantis depuis 2 fr. 25.

POUR L'ACHAT D'UN PIANO, adressez-vous de confiance à la maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix.

Communications

CERCLE STENOGRAPHIQUE, ROUBAIX — Avis. — Le concurrent qui, au concours d'Anvers, a pris la devise suivante : « L'ennui est entré dans le monde par la paresse : B. H. », est prié de donner son nom et son adresse à M. Vallin, 6, rue Molière, à Tourcoing.

CERCLE « ALEXANDRE DUMAS ». — Le régisseur rappelle aux membres de la section la répétition de ce jour, jeudi, à huit heures et demie précises. « La Tour de Nesle » répétition générale. Toute absence non motivée sera passible de l'amende au temps de concert.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX. — Les membres de l'Association, désireux de profiter des conditions de faveur (50 0/0 de réduction) que leur offre M. Baret, pour ses représentations, sont priés de se trouver au local, café Mac Mahon, boulevard de Paris, samedi 24 courant, à huit heures précises du soir. — Groupe mécanique : réunion samedi, 24 courant, à huit heures et demie du soir. Ordre du jour : punch St Eloi; cartes d'identité.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE de la société chorale « Union des Travailleurs » de Roubaix, prie ses membres de bien vouloir assister à la répétition générale qui aura lieu vendredi 23 courant, à neuf heures très précises.

Le banquet annuel de la fête Ste Cecile aura lieu le dimanche 25 novembre, à deux heures précises.

« A LA « ROUBAISIENNE ». — Aujourd'hui jeudi, 22 courant, à neuf heures précises du soir, réunion du Comité, chez M. Briffaut. Présence indispensable. — Le Comité informe les gymnastes qui désirent participer à la fête artistique de Lille, le 25 novembre, qu'ils doivent donner leur adhésion au local. Réunion à la gare à neuf heures.

CROIX. — Club des Frangins. — Renouvellement de la Commission : vote du 18 novembre 1900. — Président d'honneur, M. Ch. Flipoet; président actif, M. L. Houtez; vice-président, M. A. Six; secrétaire, M. G. Rose; secrétaire adjoint, M. Petermann; trésoriers, M. Th. Huyghe; commissaires, MM. Jules Seynave, Charles Amoye, Georges Barthant, Jean Quemer. — Les sociétaires sont instamment priés de se trouver samedi soir, à sept heures et demie, chez M. H. Dhal pour sérénades de Ste Cecile aux président d'honneur, président et vice-président. — Jeudi 22 courant, réunion de la Commission.

WASQUEHAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira, à la Mairie, le dimanche 25 novembre 1900, à neuf heures très précises du matin. Voici l'ordre du jour :

1. Nomination des délégués pour la révision de la liste électorale municipale de 1901. — 2. Nomination des commissaires répartiteurs des contributions directes pour 1901. — 3. Assistance médicale gratuite; avis du Conseil municipal sur les nouvelles demandes. — 4. Réservistes : vote de crédit supplémentaire pour 1900. — 5. Assistance à domicile des vieillards indigents; revision de la liste des candidats. — 6. Approbation du cahier des charges pour l'adjudication de la fourniture de charbon aux écoles communales en 1901. — 7. Interdiction de la mendicité à Wasquehal (M. Mille). — 8. Démolition de l'ancien clocher et embellissement de la place de l'Eglise (M. Victor Delourme fils). — 9. Arrêt du tramway à vapeur au Petit-Wasquehal (réponse de la Compagnie). — 10. Répartition de la somme allouée à titre de gratification aux instituteurs et institutrices. — 11. Projet de création d'une société municipale de gymnastique (M. Delebecque). — 12. Distribution de vêtements aux enfants pauvres (nomination d'une Commission chargée de la répartition). — 13. Institut Pasteur de Lille; demande de subvention (lettre de la Préfecture). — 14. Vœux divers présentés par les conseillers de l'Union Républicaine, Parti ouvrier : 1° interdiction aux fermiers d'abattre et de vendre le bétail de leur production sans l'autorisation municipale, etc., etc.; 2° rétablissement de la subvention de la « Jeune France »; 3° moyens de chauffage pour l'asile des vieillards ; 4° suppression des prestations en nature ; 5° suppression des treize et vingt-huit jours ; 6° contre l'accaparement des charbons ; 7° nomination pour étude de l'installation des cantines scolaires ; 8° contre les arrêtés, état-civil et actes de l'administration municipale. — 15. Vœux présentés par M. Baelen, conseiller municipal : 1° dénomination des rues et pose de plaques indicatrices, vote de crédit pour son application; 2° distribution de secours alimentaires journaliers aux élèves nécessiteux, vote immédiat d'un crédit de 3.000 francs pour son application; 3° renseignements gratuits pour les ouvriers, dépôt urgent du rapport de M. Mille, y ayant trait, vote immédiat d'un crédit de 1.000 francs pour cette destination. — 16. Questions diverses remises de la dernière séance.— 17. Projet de construction d'une classe supplémentaire à l'école des garçons. — 18. Demande d'indemnité de logement; Mme Lemaire, institutrice. — 19. Crédits divers à voter. — 20. Questions relatives au service militaire (C. R. P. O.). — 21. Objets et questions divers.

LANNOY

La conférence qui sera donnée ce soir dans la salle des fêtes du patronage, commencera à huit heures précises. Le sujet traité par M. René Lefebvre, avocat à Valenciennes, « La vie de caserne », obtiendra auprès de ses auditeurs un succès dès maintenant assuré.

TRAVAUX SUR LA VOIE FERREE. — Mercredi une équipe d'ouvriers commence les travaux de réfection de la barrière du passage à niveau de la gare. Désormais, cette barrière sera complètement en fer. Les montants et accessoires avaient été amenés le long de la voie ferrée depuis plusieurs mois.

WILLEMS

MISE EN LIBERTE A LILLE D'UN HABITANT DE WILLEMS. — Nous avons rapporté mercredi matin la scène de famille qui s'est passée dans la nuit de dimanche à lundi chez M. J.-B. Rémy, au hameau de Mouscron. L'auteur de cette scène, J.-B. Remy, avait été conduit mardi après-midi devant M. le Procureur de la République à Lille. Le magistrat n'a pas cru devoir le maintenir en état d'arrestation et Remy a été relâché aussitôt.

TRESSIN

UN VOL. — Pendant une de ces dernières nuits, un malfaiteur resté inconnu a pénétré chez M. Henri Willoquaux, cordonnier, en cassant un carreau de vitre, et a enlevé une paire de bottines d'une valeur de quatorze francs. A son réveil, M. Willoquaux a constaté que la lampe de la maison avait été laissée à terre, la suspension avait été portée intacte dans un fossé qui borde la rue et le verre de la lampe, un peu plus loin. Il a porté plainte.

LEERS

PRESTATIONS. — Il est rappelé aux contribuables des prestations pour 1901, que le délai d'option pour acquitter les prestations en nature expire le 28 novembre.

Les déclarations sont reçues au Secrétariat de la Mairie.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier manœuvre de l'usine d'épuration des eaux de l'Espierre, en opérant un transport de madriers dans le chantier de terrassements, est tombé sur un crochet en fer qui a pénétré profondément dans la paume de la main droite. Le blessé, Jules Mazure, demeurant à Wattrelos, hameau de la Carlavère, a reçu les soins de M. Tribou, médecin à Leers, qui lui a prescrit un repos de dix jours environ.

Plantes stérilisées, couronnes, Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue

Mlle G. ROMMENS, coiffeuse pour dames, 105, rue de la Gare, Roubaix

GYMNASTIQUE — DANSE
J. VROMAN, Professeur,
74269 28, rue des Fabricants, Roubaix.

BELLE JARDINIÈRE
Succursale de Lille, 177, Boulevard de la Liberté
Belles draperies pour Pardessus d'hiver
ALÉJUS. — Voir plus loin aux annonces.
Œufs garantis frais, rue du Bois, 13,

WATTRELOS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni, mercredi soir. Nous donnons, plus loin, le compte-rendu de la réunion.

UNE EXPLOSION D'ESSENCE, RUE CARNOT.— Hier, vers deux heures de l'après-midi, un bidon d'essence qui se trouvait dans l'atelier de M. Gohy, fabricant de cycles, rue Carnot, a fait explosion, on ne sait encore exactement dans quelles circonstances. Quelques fournitures furent endommagées, un commencement d'incendie s'étant déclaré. M. Gohy lui-même fut atteint, mais peu grièvement, à la joue. Les pertes sont évaluées à 800 francs environ. Il y a assurance.

VOL D'UNE MONTRE, AU LABOUREUR. — Mme Prins-Debacker, demeurant rue Haute, au Laboureur, a constaté, avec une pénible surprise, la disparition d'une montre en argent, valeur 18 francs, qu'elle avait accrochée à la muraille de sa cuisine. Elle a porté plainte et une enquête est ouverte.

VOL AU CRETINIER. — Dans la soirée d'avant-hier, en l'absence des époux Clovis Castelain, bouchers, rue de Tourcoing, des malfaiteurs, restés jusqu'aujourd'hui inconnus, ont pénétré dans la maison et ont enlevé une somme de 160 francs en espèces, de la viande et quelques effets d'habillement. Une enquête est ouverte.

VIOLENCES ENVERS UN DOUANIER. — Un individu expulsé de France depuis octobre 1895, Adolphe Devolder, un frandeur de profession, repris de justice, s'est livré à des voies de fait envers la douane, au Touquet. Il a été arrêté par le service de police et conduit à Lille, mercredi matin, après interrogatoire.

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance du mercredi 21 novembre 1900

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni mercredi soir à huit heures, en session ordinaire, sous la présidence de M. Henri Pollet, maire.

Etaient présents : MM. Leuridan et Périn, adjoints ; Lecomte, Briffaut, Carrette, Leclercq, Dhedenne, Pluquet, Mazure, Quennoy, Leplat, Delcroix, Deffrennes, Dhalluin, Dubus, Liagre, Labbe, Duquesnoy, Desfontaines, Hazebrouck, Lepers et Vanderdelle. — Absents : MM. Rimbart, Leuste, Plouvier et Jabaru.

M. Dhalluin est nommé secrétaire de session.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

Ordre du jour :

ABATTOIR PUBLIC. — Observations du Conseil d'Etat. — M. le Maire fait donner lecture d'une communication qui lui a été faite par la section de l'intérieur du Conseil d'Etat concernant le projet d'abattoir public qui lui a été soumis. Le Conseil d'Etat présente quelques observations sur ce projet et notamment sur l'emplacement du futur abattoir. Dix-sept bouchers ayant demandé qu'il fût élevé à proximité de la gare, le Conseil d'Etat demande s'il ne serait pas possible de leur donner satisfaction et fait ressortir les avantages que présenterait cet emplacement.

M. Duquesnoy trouve qu'il y a dans cette communication plus de blagues qu'autre chose et il propose de ratifier tout simplement ce que le Conseil municipal a cru bon de faire.

M. Labbe est entièrement de son avis et fait observer que les villes voisines n'ont pas construit leur abattoir près de la gare.

Cette question est renvoyée aux commissions compétentes.

PASSERELLES SUR L'ESPIERRE, ETC. — Le Conseil approuve le décompte des travaux qui ont été faits aux passerelles sur l'Espierre, à la Bourde et au Beck.

— Sont approuvés également les mémoires remis après clôture d'exercice par MM. Lequain, Castelain et Desplanques, entrepreneurs communaux.

— M. le Bourgmestre de Luingne a fait une nouvelle demande à la ville de Wattrelos pour participation dans les frais de réfection de la passerelle de la « Pinte de lait. » Une somme de quinze francs est demandée à Wattrelos.

M. Périn fait remarquer que cette passerelle ne sert qu'aux ouvriers belges qui viennent travailler en France.

M. Lecomte est d'avis aussi qu'on refuse toute participation, car cette passerelle ne sert aux Français qu'à porter leur argent en Belgique.

OUVERTURE D'UNE RUE. — Lecture est donnée d'une lettre de MM. Flipot-Ansar et consorts, qui proposent l'ouverture d'une rue devant relier le chemin du Ballon à la rue des Champs.

M. Pluquet demande pourquoi le chemin de la « Barrière du mignon », qui était en projet, et dont la nécessité est incontestable, n'a pas été fait.

M. le Maire répond que c'est la faute des propriétaires des terrains, dont les exigences sont excessives.

La proposition de MM. Flipot-Ansart et consorts est renvoyée à la commission des travaux.

HOSPICES. — Mme Caudron demande l'admission de sa fille Maria, âgée de 22 ans, qui est épileptique, dans un établissement spécial.

M. Leplat réclame le huis-clos pour la discussion de cette demande, ce qui est adopté.

— Sur une demande de la Commission des Hospices, la subvention de 2.000 francs destinée à procurer de la bière et du tabac aux vieillards, est renouvelée.

DEMANDES DE L'INSTITUT PASTEUR ET DE LA LIGUE DU NORD CONTRE LA TUBERCULOSE. — M. le Maire donne lecture d'une lettre, dans laquelle M. le Préfet du Nord demande au Conseil municipal de Wattrelos d'accorder une subvention annuelle à l'Institut Pasteur de Lille.

M. Labbe. — Il y a des villes qui donnent dix ou vingt francs.....

M. Leplat. — Vingt francs, c'est dérisoire ! Songez donc qu'il y a, à Wattrelos, vingt enfants sauvés de la diphtérie, tous les ans, par l'Institut Pasteur. Il faut savoir se saigner pour des œuvres de ce genre.

Une autre demande a été faite par la « Ligue du Nord contre la tuberculose ».

M. Briffaut désire savoir sur quelles bases a été créée cette ligue. Le secrétaire de mairie donne lecture d'un extrait des statuts.

M. Leplat veut attirer l'attention du Conseil sur l'œuvre humanitaire qu'est la « Ligue du Nord contre la tuberculose » et sur son utilité absolue. Le but de cette œuvre, dit-il, est de créer des sanatoria, dans lesquels, grâce à trois facteurs, l'air, la suralimentation et le repos, l'on parviendra à guérir les trois quarts des malades. C'est aussi une œuvre économique, car les tuberculeux laissent de nombreux orphelins à la charge des services d'assistance publique et c'est également une œuvre patriotique, puisque, si on ne peut rien pour développer la natalité, on peut au moins lutter contre la mortalité.

Le budget de Wattrelos est restreint, mais il faut savoir faire un effort.

M. Leplat demande un vote de félicitations aux promoteurs de cette œuvre, notamment à M. le docteur Ausset. Il voudrait aussi que le Maire autorisât une souscription nationale en faveur de cette œuvre et que les listes de souscription fussent communiquées à la presse locale, pour demander aux autres communes un exemple qui serait contagieux.

M. Labbe n'est pas de cet avis. Quand nous aurons accordé une subvention, dit-il, il faudra encore que nous payions pour faire admettre des malades dans cet établissement.

M. Briffaut. — Tous les docteurs ne sont pas d'accord, je crois. M. Leplat, sur la tuberculose. J'ai assisté, l'autre jour, à une conférence, dans laquelle M. le docteur Dupré déclarait qu'elle était due au mauvais état de la société. Je suis d'avis, moi, qu'il faut d'abord, avant de donner des subventions, soulager les malheureux qui deviennent tuberculeux parce qu'ils n'ont pas une nourriture assez forte.

M. Leplat. — D'accord, la misère est un agent propagateur de la tuberculose, mais puisqu'on vous offre de guérir vos tuberculeux, ne repoussez pas ce moyen.

M. Briffaut. — Conservons notre argent pour soutenir les malheureux. Pour les listes de souscription, cette proposition est excellente, mais j'entends qu'il ne faut pas faire paraître dans les journaux les noms des souscripteurs, car ce serait de la réclame pour ceux qui peuvent payer 20 francs.

M. Leplat insiste pour que sa proposition soit mise aux voix. Il demande aussi qu'une souscription soit ouverte en faveur des ouvriers sans travail.

Ces différentes demandes sont renvoyées à la Commission des finances.

DEMANDES DE SUBVENTIONS. — La société chorale « La Cécilia du Crétinier » demande une subvention de 200 francs; la société de gymnastique « La Gauloise » demande un subside de 200 francs, pour participation au concours de Paris ; la Fanfare de Wattrelos demande que la subvention, qui lui est accordée, soit portée de 100 à 450 francs.

Renvoyés à la Commission des finances.

AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE DE LA BAILLERIE. — Les habitants du quartier de la Baillerie ont adressé, à l'administration municipale, une pétition demandant l'agrandissement de l'école de la Baillerie.

M. Dubus demande la jonction de ce projet d'agrandissement du projet global qui vise la construction de plusieurs groupes scolaires ; il demande également le vote de la somme de 8.262 francs nécessaire aux travaux. De cette façon, dit-il, le Conseil général pourrait se prononcer sur cette question pendant la session d'avril et les travaux pourraient être faits pendant les vacances du mois d'août.

M. Briffaut appuie cette demande et fait valoir que c'est là une question urgente et que les fonds n'ont jamais été votés par le Conseil municipal.

M. le Maire répond qu'on s'est buté, dans cette question, à des mauvaises volontés. Il reconnaît que l'agrandissement demandé est utile, mais avant de rien faire, il faut que l'Etat donne sa subvention.

On passe au vote. Le Conseil est d'avis de distraire ce projet particulier du projet global.

TRANSPORT DES PRISONNIERS. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Procureur de la République, demandant si la commune de Wattrelos serait disposée à payer tout ou partie des frais d'un service cellulaire qui serait créé à Wattrelos, ainsi que l'a demandé le Conseil général.

M. Lecomte. — Est-ce que nous n'avons pas demandé à nous arranger avec la ville de Roubaix ? Quelle a été la réponse de cette dernière ?

Le secrétaire de mairie répond que les propositions de la ville de Roubaix étaient excessives.

M. Lecomte demande alors que les prisonniers soient conduits à Lille par la gare de Wattrelos.

POLICE. — Lecture est donnée de lettres adressées par M. le Préfet du Nord et par M. le Procureur de la République concernant l'insuffisance du personnel de la police à Wattrelos. La Commission des finances a fait, à ce sujet, un rapport dans lequel il fait valoir que si le voisinage de la frontière amène, à Wattrelos, beaucoup de malfaiteurs, il cause aussi de grands dommages au commerce, que la ville ne peut donc s'imposer de nouvelles charges. La Commission termine en émettant le vœu qu'une police de frontière soit créée par l'Etat. — Approuvé.

INTERPRETE FLAMAND. — Dans un autre rapport, la même Commission ne prend pas en considération la demande faite pour la rétribution d'un interprète flamand au commissariat de police et à la mairie. — Approuvé.

Crédits supplémentaires. — Plusieurs crédits supplémentaires sont approuvés.

Répartiteurs des contributions directes en 1901. — M. Quennoy demande le vote secret pour le choix des répartiteurs qui sera fait à la prochaine séance.

LISTE ELECTORALE EN 1901. — Le Conseil choisit comme délégués du Conseil chargés de la révision de la liste électorale en 1901, ceux de l'an dernier. Il choisit, en outre, M. Labbe pour le centre. Les délégués-adjoints seront : MM. Périn, Vanderdelle, Delcroix, Hazebrouck, Raimbaut, Dhedenne, Dubois et Plouvier.

BAUX COMMUNAUX A RENOUVELER, ETC. — Le Conseil décide de renouveler plusieurs baux communaux et de mettre en adjudication, sur les mêmes bases que les années précédentes, la fourniture de l'équipement des gardes-champêtres en 1901, 1902 et 1903, pour le pesage public en 1901 et le charbon nécessaire aux écoles.

QUESTIONS DIVERSES VŒUX, ETC. — M. Quennoy demande que les réunions du Conseil municipal aient lieu dorénavant à 7 heures. Plusieurs conseillers sont d'un avis contraire. Ce vœu n'est pas pris en considération.

MM. Delcroix et Dhédenne demandent que des travaux soient effectués, rue Magenta. Renvoyé à la commission.

M. Delcroix réclame une indemnité pour les facteurs qui font la troisième levée. M. le Maire répond que c'est à l'Etat à payer ses employés.

M. Pluquet voudrait qu'une deuxième distribution fût faite au Sapin-Vert. La demande a été faite à l'administration des Postes.

M. Briffaut demande qu'on fasse le curage d'un fossé de la rue Carnot. Renvoyé à la commission des travaux.

M. Delcroix demande que l'éclairage des rues soit prolongé jusqu'à onze heures. Renvoyé à la commission.

M. Briffaut émet le vœu que les bureaux de la Mairie soient ouverts, le dimanche, de neuf à onze heures et que, par contre, ils soient fermés une heure plus tôt en semaine.

M. le Maire répond que cette question est du ressort de l'administration particulière du maire.

Le vœu de M. Briffaut est adopté.

M. Dhédenne émet le vœu que le Gouvernement prenne des mesures pour empêcher la hausse du charbon. Adopté.

M. Quennoy demande qu'on affiche l'arrêté municipal accordant une prime de dix francs par malfaiteur arrêté. Adopté.

M. Dhédenne réclame le pavage de la rue Pasteur. Il demande ensuite qu'un crédit soit voté pour fournir de l'étoffe aux élèves indigentes des cours de coupe.

M. Lecomte demande la création d'un cours de coupe, le soir. Les deux vœux sont renvoyés à la commission scolaire.

M. Deffrennes pose une question à M. le Maire. Il voudrait savoir pourquoi « il a pris si tard son arrêté interdisant les manifestations politiques au cimetière, car c'est à peine si les sociétés ont pu être averties. Le maire n'a-t-il pas, en cette occasion, subi l'influence de la section collectiviste ? »

M. le Maire. — M. Deffrennes, la police municipale appartient au maire et pas à d'autres. Vous savez ce qui s'est passé à Armentières, le jour de la Toussaint, on s'est battu dans le cimetière. Je n'ai pas voulu qu'il en fût de même à Wattrelos.

M. Quennoy fait remarquer qu'avec la population calme de Wattrelos, cet inconvénient n'était pas à craindre.

A dix heures et quart, le huis-clos est prononcé.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la suite de notre intéressant feuilleton la « FÉE DU GUILDO ».

FABRIQUE DE MEUBLES EN BAMBOU, ROTIN
Grand choix
D'ARTICLES pour CADEAUX
E. ROBACHE, *12, Rue de Mouvaux, ROUBAIX*

MAISON DU TAPIS
2 et 4, Rue de la Gare, Roubaix
Nouveautés en **Linoléum fort,** système Walton, **largeur 2 mètres, 6 fr. 95** le mètre courant.

TOURCOING

Entre douaniers et fraudeurs. — Mercredi, vers onze heures et demie, une femme parcourait la rue de Menin, allant de porte en porte offrir des allumettes de contrebande. Elle était sans s'en douter surveillée par deux douaniers en civil qui voulurent l'arrêter. Mais d'autres fraudeurs se trouvaient postés dans la rue : ils intervinrent, arrachèrent la femme des mains des douaniers et la firent fuir. Mais les douaniers continuèrent quand même la poursuite jusque dans la rue des Phalempins où une véritable lutte s'engagea entre les fraudeurs et les douaniers. Ces derniers se voyant impuissants à tenir tête à la bande qui les criblait de pierres, tirèrent des coups de révolver en l'air pour demander du secours. Des agents de police vinrent prêter main forte et l'un d'eux, M. Hocepied, bien que blessé à la figure par une pierre, s'empara d'un des fraudeurs : celui-ci parvint cependant à se dégager non sans laisser son paletot dans les poches duquel on trouva des papiers et de l'argent. Toute la bande de fraudeurs a pu s'échapper.

— Nous complétons par quelques détails le récit que nous donnions dès hier dans notre édition du soir.

Les agents des douanes qui voulurent arrêter la fraudeuse d'allumettes sont : M. Dubois, brigadier et M. Lesne, préposé. La fraudeuse s'appelle Céline Laureys, est âgée de 20 ans, et demeure rue Labruyère à Roubaix; elle a pu, malgré la résistance opposée par elle et l'appui que lui ont prêté les rôdeurs, être maintenue et conduite au bureau du Risquons-Tout.

Les douaniers et les braves agents de police qui tous ont fait preuve d'énergie devant l'attitude menaçant de la bande, ont été plus ou moins sérieusement contusionnés. M. Hocepied, qui, outre la blessure à la figure par une pierre, s'est vu arracher une dent, a reçu des coups de couteau dans le ventre. Il a été transporté à son domicile, rue Pasteur, 20, où il a reçu les soins de M. le docteur Tanghe-Verbeke. Son état est satisfaisant.

— Lièvres, Pilets et sa[illegible]

LA COM[illegible] tous ses me[illegible] samedi proch[illegible] qui seront ex[illegible] St-François, [illegible] prochain. L'[illegible]

LES PRE[illegible] vent : moule[illegible] mécaniciens, [illegible] leur syndicat [illegible] mication urgen[illegible]

PHOTOG[illegible] Superbes p[illegible]

DERNIÈRE HEURE

3e ÉDITION (De nos correspondants et par fil spécial.) 3e ÉDITION

LE PRÉSIDENT KRUGER

Le retard du « Gelderland ». — Les rumeurs qui circulent.

Marseille, 21 novembre. — Malgré la proclamation des comités de Marseille et de Paris, affirmant que l'état de la mer était la seule cause du retard du « Gelderland », et que le programme, fixé pour aujourd'hui, recevrait, demain, son entière application, il existe, dans une partie du public, certains troubles, certaines craintes qu'on l'ait retenu comme otage. On sait que le désir secret du gouvernement est d'éviter des manifestations, et on part de là pour croire que le débarquement pourrait avoir lieu pendant la nuit, secrètement pour ainsi dire, et que le départ de Marseille aurait lieu brusquement, demain matin. Il faut noter encore cet autre bruit que certaines préoccupations se seraient manifestées parmi les délégués boers. Ce ne sont que des rumeurs. Il m'a paru nécessaire de vous les signaler.

Ce soir, l'animation est grande, à Marseille, surtout à la Cannebière.

Marseille, 21 novembre. — On n'a aucune nouvelle du « Gelderland » et par suite on dément les bruits qu'il aurait été signalé par le sémaphore du cap Dépet.

D'après les informations prises auprès des autorités il résulterait que, depuis le départ du « Gelderland », de Port-Saïd, on était absolument sans nouvelles de lui. Les craintes d'un escamotage du président Kruger deviennent de plus en plus vives, de même que le flottement, remarqué dans les attitudes et les intentions des délégués transvaaliens, qui obéissent à des préoccupations visibles, paraissent s'accentuer.

Paris, 2 heures 10 matin. — On nous téléphone, à 1 heure 45 du matin, à Marseille, que le « Gelderland » n'est signalé d'aucun côté.

L'attitude des autorités

Marseille, 12 novembre. — Un échange actif de dépêches a eu lieu pendant toute la journée d'hier entre nos chefs d'administration publique de Marseille et les directions générales dans les ministères. Sous la poussée de l'opinion publique, le gouvernement aurait décidé d'adoucir la rigueur de ses premières instructions.

LE NOUVEL INCIDENT MILITAIRE

Paris, 21 novembre. — Le nouvel incident militaire, signalé par le « Gaulois » est confirmé. On sait que le général André avait manifesté l'intention d'envoyer, d'urgence, dans les garnisons éloignées, cinq officiers dont les femmes, ayant des sentiments religieux, s'étaient abstenues de rendre visite à la femme divorcée, épousée civilement par un de leurs camarades.

Cette après-midi, au ministère de la guerre, on déclarait ignorer la mesure prise par le ministre, tout en reconnaissant l'exactitude du nouvel incident. Ce soir une décision ministérielle nous apprend que les cinq officiers appartenaient au 10e dragons, en garnison à Melun. Voici leurs noms et leurs nouvelles affectations: M. de Corday, lieutenant affecté au 19e régiment de dragons, à Vienne; M. Lefebvre, lieutenant, affecté au 8e régiment de dragons à Vitry-le-François; M. Georges de Mud, lieutenant, affecté au 12e régiment de dragons à Troyes; M. Vign